

Entreprises – Morbihan

La Clinique du Bois, 1^{ère} entreprise française certifiée CTB A+ pour ses activités d'entretien et d'embellissement des bois en extérieur

Marché émergent, notamment porté par les constructeurs bois, en demande d'entreprises compétentes dans ce domaine, l'entretien et l'embellissement des bois en extérieur, dispose depuis quelques mois d'une certification dédiée, élargie à ce savoir-faire spécifique : CTB A+, gérée et délivrée par l'Institut technologique FCBA.

Une 1^{ère} entreprise vient de se voir ainsi certifiée : La Clinique du Bois, société bretonne basée à Auray (56) dans le Morbihan. Ces spécialistes de la prévention et du traitement des multiples pathologies du bois, inscrivent leur développement dans une exigence qualité rigoureuse, notamment en matière de santé et d'environnement. Certifiés CTB A+ depuis 2004, ils ont choisi d'engager également sous certification leurs activités d'entretien et d'embellissement des bois en extérieur.



*Illustration d'une
maison pendant
et après
embellissement*

La certification CTB A+ élargie à l'entretien et l'embellissement des bois en extérieur

Créée il y a 60 ans, CTB A+ est la seule certification de services attestant des compétences des spécialistes de la préservation et du traitement curatif des bois. En 2018, sous l'impulsion des entreprises certifiées, le périmètre CTB A+ s'élargit à l'entretien et l'embellissement des bois extérieurs.

Il s'agit alors de répondre à un besoin de plus en plus fréquemment exprimé par les constructeurs bois : identifier des entreprises fiables, compétentes et reconnues dans ce domaine afin d'assurer une continuité de services qualitatifs pour leur clientèle.

Pour ce faire, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur un réseau de professionnels dédiés, disposant du savoir-faire *ad hoc*, couvrant toutes les étapes indispensables à un entretien efficace et pérenne :

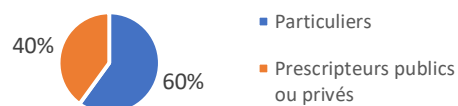
- Le diagnostic initial : état des lieux du support, préconisation de la solution la plus adaptée au diagnostic réalisé et au cahier des charges du client, etc. ;
- Les opérations de nettoyage : sablage, gommage... ;
- L'application de produits de finition (et donc la maîtrise de l'usage de produits biocides si celui-ci est nécessaire).

C'est le cas de La Clinique du Bois, 1^{ère} entreprise certifiée CTB A+ pour ses activités dédiées à l'entretien et l'embellissement des bois en extérieur.

La Clinique du Bois

Créée en 2001, La Clinique du Bois est spécialisée dans le traitement insecticide fongicide des bois et des maçonneries (anti-mérules et termites, rénovation et entretien des bois extérieurs par sablage, etc.).

Les clients de La Clinique du Bois



Basée à Auray (56) et intervenant sur tout le département du Morbihan, co-gérée par Laurent Le Pallec et Pierre Marpaux, elle emploie 6 salariés.

Déjà titulaire de la certification CTB A+ depuis 2004 pour ses prestations de services dans le domaine de la préservation et du traitement curatif des bois en œuvre contre différentes pathologies, La Clinique du Bois choisit aujourd'hui de faire également reconnaître ses activités d'entretien et d'embellissement des bardages et terrasses bois :

« Nous avons toujours souhaité inscrire La Clinique du Bois dans une démarche qualité rigoureuse et encadrée. C'est pourquoi, dès 2004, nous nous sommes engagés dans la certification CTB A+ qui exige notamment un haut niveau de déontologie commerciale, une forte compétence technique des opérateurs, et surtout le respect d'exigences majeures en matière de santé et d'environnement.

Dans cette logique, lorsque nous avons appris que FCBA allait élargir cette certification aux activités d'entretien et d'embellissement des bois en extérieur, il nous a semblé essentiel de suivre ce mouvement, mieux, d'en être l'un des précurseurs. C'était une évidence. Nous sommes donc ravis d'être la 1^{ère} entreprise française certifiée CTB A+ pour cette activité spécifique. »



Pierre Marpaux, co-gérant de La Clinique du Bois

À propos de CTB A+

La certification CTB A+ couvre un large périmètre de prestation de services :

- Préservation : protection des constructions neuves contre les termites à l'interface sol/bâti ;
- Traitement curatif des bois en œuvre et du bâti contre les différentes pathologies ;
- Entretien / Embellissement des bois en extérieur.

Elle représente :

- 120 entreprises titulaires ;
- 20 000 chantiers sous certification réalisés par an ;
- 2 000 chantiers contrôlés par an par FCBA.

Elle s'inscrit dans le secteur Durabilité – Préservation des Bois, lancé par FCBA en 2018 pour simplifier l'univers CTB, écosystème de certifications pour tout l'univers du bois.

Plus d'information sur www.ctbaplus.fr



À propos de l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

Créé en 1952, le Centre technique industriel FCBA a pour missions de promouvoir le progrès technique et contribuer à améliorer le rendement et la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la forêt, de la pâte à papier, du bois et de l'ameublement. Ses activités se regroupent autour de trois grands axes :

- Mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultance, assistance technique, essais, formation, information ;
- Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, innovation, qualité, technologies de pointe ;
- Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation.

Plus d'informations sur www.fcba.fr